



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 59297

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale sur l'organisation des grandes métropoles européennes. En effet, alors que le Président de la République a tracé les grandes lignes de son projet pour la région capitale, lors de son discours du 29 avril 2009, il pourrait être utile et intéressant de mieux connaître l'expérience acquise dans la gestion institutionnelle d'autres capitales, et ce depuis plusieurs années. Cette présentation pourrait prendre la forme d'un colloque ou d'un rapport demandé au Conseil économique, social et environnemental, ou d'une session parlementaire. Cette analyse d'organisations comparées serait sûrement profitable à la réflexion, notamment des parlementaires, quand ce sujet sera abordé au Parlement. Au cas où cette démarche aurait déjà été effectuée, il pourrait être souhaitable de la diffuser auprès de tous les parlementaires et élus d'Île-de-France. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ces suggestions.

## Texte de la réponse

L'OCDE (direction de la gouvernance publique et du développement territorial) a produit en 2006 un rapport intitulé « Villes compétitivité et globalisation » dans la série « Examens territoriaux de l'OCDE » qui fournit un éclairage riche et tout à fait original sur l'importance des grandes métropoles comme sources essentielles de richesse, d'emplois et de productivité. Ces métropoles sont par ailleurs souvent citées comme étant des éléments moteurs pour la croissance nationale. De plus, pour répondre à la nécessité d'étudier et de faire connaître de manière plus systématique les stratégies novatrices de développement territorial et de gouvernance, l'OCDE a créé en 1999 le comité des politiques de développement territorial. Lors de l'élaboration du projet du Grand Paris, le secrétariat d'État en charge du développement de la région capitale s'est appuyé, parmi ses sources d'information sur les éléments de benchmark établis par l'OCDE. Il a par ailleurs conduit ses propres travaux notamment sur le développement économique du Grand Londres. L'ADIT (Agence pour la diffusion de l'information technologique) a également produit plusieurs rapports fournissant des analyses comparatives sur le développement des grandes métropoles (par exemple, « Le management stratégique des grandes métropoles des pays avancés », J.-C. Prager). Ces réflexions prennent toute leur importance dans le cadre de la stratégie actuelle de développement de la région capitale. Organiser une réflexion suivie et régulièrement alimentée sur la question aurait toute sa pertinence dans ce cadre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59297

**Rubrique :** Communes

**Ministère interrogé :** Développement de la région capitale

**Ministère attributaire :** Développement de la région capitale

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 septembre 2009, page 9146

**Réponse publiée le** : 19 janvier 2010, page 572